



Indignations et mobilisations autour des marchés de la pauvreté à Paris

Virginie Milliot

Les marchés informels d'objets de récupération qui trouvaient traditionnellement place aux portes de Paris, en bordure des marchés aux puces de Saint-Ouen (Sciardet, 2003) de Montreuil ou du marché des antiquaires de la porte de Vanves, se sont localement développés et démultipliés au cœur même de Paris depuis 2009. Cette mise en acte d'un « droit à la ville » (Lefebvre, 1968) entendu au sens premier de droit d'appropriation, a généré dans tous les quartiers concernés des réactions fortes d'exaspération et d'indignation de la part des riverains. Nous proposons ici de suivre la dynamique de conflit et de solidarité générée par l'expansion dans l'espace public de ce commerce des pauvres et des parias. Il s'agira de suivre et d'analyser les frontières morales que cristallisent ces conflits d'espace public et ce qu'elles révèlent de la ville à l'œuvre dans le Grand Paris en construction. Après avoir décrit la société du marché informel de la porte Montmartre – où nous réalisons une recherche ethnographique depuis 2009¹ –, nous analyserons les réactions des habitants et leurs traductions politiques. Nous verrons comment la trajectoire de ce problème public ordonne « un horizon d'engagements, de concernements, de sensibilisations et de mobilisations à ses entours » (Cefaï, 2009).

Un dimanche sur le marché de la porte Montmartre (août 2010)

Le marché commence sous le pont du boulevard périphérique et s'étend jusqu'au mail Binet. L'impression dominante est celle du bazar en plein air. Des objets divers sont posés sur des tissus à même le sol : vêtements, chaussures, jouets, livres, parfums, produits de beauté, objets de

décoration, outils, vaisselle, téléphones, chargeurs, etc. On y trouve tout ce que la société de consommation peut fabriquer en série, ainsi que des objets d'art et de brocante. Sous le pont, deux rangées d'étalage se dessinent de chaque côté, les vendeurs ont disposé devant eux des vêtements pliés, des chaussures cirées, des objets plus ou moins alignés. On y retrouve les habitués. Par petits groupes, ils délimitent des espaces de « co-veillance » et de solidarité. « Nous on est trois, toujours ensemble. Le premier arrivé garde la place pour les autres, toujours dans le même petit coin. Comme ça on peut laisser la marchandise, on a confiance », m'explique Nestor. Si le glanage est une activité solitaire, la revente dans la rue suppose une régulation collective. La règle du « premier arrivé, premier servi » qui régule les files d'attente, permet ici de distribuer les places de vente. La plupart ont leurs habitudes, ils se lèvent tôt et s'installent toujours dans le même périmètre. Hakim a déballé sur le trottoir est. Il a passé une partie de la nuit à glaner dans les rues de Paris. « Leurs poubelles, c'est nos trésors », a-t-il coutume d'affirmer. Il a du flair, du métier et des histoires incroyables d'objets de valeur trouvés au fond de poubelles crasseuses : une lettre de Charles de Gaulle, une pièce chinoise de valeur, des sacs pleins de jeans de marque neufs. Il a des relations dans le monde des puces de Saint-Ouen où il revend parfois directement ce qu'il a déniché. Quand il a un doute sur la valeur d'un objet, il n'hésite pas à le faire expertiser. Il a trouvé cette nuit deux masques de carnaval qu'il me vend dix euros. « Et oui madame, toujours là, c'est mon petit territoire », me lance Ben, une figure de ce petit marché, occupant la même place depuis 1998. Je m'installe à ses côtés. Il vend quelques livres et des jouets. Sur son stand, comme ailleurs, les prix annoncés laissent toujours une place pour « discuter ». Le jeu de la négociation

1. Recherche réalisée dans le cadre de l'appel d'offres « Culture et territoires en Île-de-France ».

Les Annales de la recherche urbaine n°108, 2013, pp. 116-127, ©MEDDE, Puca.

est extrêmement important, il ouvre un espace d'échange ludique qui transforme l'achat en acte de communication. « C'est le principe, moi je suis ici, c'est pas pour m'enrichir, c'est le principe d'être là, de rencontrer des gens, de discuter. » De fait, il n'est pas rare de le voir repartir à la fin de la journée avec moins de cinq euros en poche. Un homme s'arrête pour le saluer. Ben fait les présentations : « Une collègue à vous, elle est professeur d'anthropologie à l'université ». L'homme me salue et se présente comme professeur d'allemand à la retraite. Il vient chaque week-end se plonger dans l'ambiance du marché. « Ben est un être remarquable. Il a fait sienne la formule hégélienne : transformer le monologue du désespoir en dialogue de l'espoir, c'est un artiste de l'humanité et l'on rencontre toujours devant son stand des échantillons remarquables du genre humain. C'est un être de communication. » « C'est ça l'esprit de la biffe², renchérit Ben, faire tomber les barrières de l'indifférence. »

Au centre des allées, des badauds fouillent dans des montagnes de chiffons sur lesquels sont allongées des femmes Roms. L'arrivée de ces nouveaux chiffonniers pose problème aux habitués des lieux : « Depuis que les Roms et les Chinois sont arrivés c'est la bagarre, ils prennent toute la place, ils cassent les prix, ils laissent des saletés derrière eux, c'est plus possible », me confie un des voisins de Ben. Je prends congé des deux compères pour remonter le boulevard. Les déballages semblent plus chaotiques. La foule est dense et cosmopolite. Il y a parmi les vendeurs et les acheteurs des Maghrébins, des Asiatiques, des Roms, des Européens et des Africains subsahariens. Devant l'étal d'une femme âgée à l'accent du Sud, un homme me regarde manipuler un bijou et s'arrête pour me donner son avis sur l'objet. Il est antiquaire et vient de loin pour chiner sur ce marché : « On fait des affaires ici, la plupart des gens ne connaissent pas la valeur de ce qu'ils vendent ». Au fil de la négociation, la femme me raconte venir ici depuis sa retraite. « Je gagne 150 euros et mon mari 230 euros. On peut pas vivre avec ça. Mon mari veut pas de la CMU, il est fier, il veut pas faire la mendicité comme il dit... Il faut bien se débrouiller. Je vends des petites choses qui me servent plus, des petites choses que je récupère. » Une enfant Rom, les pieds nus, la mine crasseuse et les cheveux ébouriffés, s'installe devant la grand-mère et l'accroche du regard. Elle sort de son sac une robe d'enfant et la lui tend. La petite s'en saisit et part en courant. « Faut se méfier des Roms, ils sont doués pour la fauche, mais ces mômes qui traînent là, ça reste des mômes... » Je continue mon tour de marché. Quelques vendeurs déambulent et présentent furtivement des bijoux, des caméras ou des téléphones visiblement volés. D'autres circulent pour vendre des boissons, des glaces ou

des beignets. Je croise un habitué du marché, spécialiste de la « culbute » : il chine sur les stands des Roms et des Chinois des objets qu'il revendra plus chers dans les boutiques des puces de la rue l'Écuyer. Dans le brouhaha, un attroupement se constitue autour de deux femmes hurlant dans des langues différentes. La première accuse la seconde de l'avoir volée. Des personnes s'interposent et calment la situation. Les badauds rassemblés commentent les attitudes des Roms, leurs conditions de vie, leur statut en Europe, leur mentalité, puis se dispersent. À quelques mètres, une femme vend des produits alimentaires, jambon sous cellophane, pâtes, riz, boîtes de conserve diverses, une autre un lot de chaussettes. Soudain, dans la précipitation générale, les vendeurs remballent avec dextérité leurs affaires et s'enfuient en courant avec leur baluchon sur le dos. Certains auront moins de chance ou moins d'énergie que d'autres. Les policiers arrachent les caddies et baluchons des mains des hommes comme des femmes ou des enfants. Les affaires sont réquisitionnées, rassemblées en tas et gardées jusqu'à l'arrivée de la benne. Les coups de pieds des policiers contribuent à faire de nouveau basculer ces objets dans la catégorie des ordures. Les affaires sont ensuite détruites par la broyeuse de la benne sous le regard des habitués du marché. « C'est malheureux, y'avait de la bonne marchandise », dit un homme en contemplant la broyeuse. « Ça nourrira plus que les poubelles maintenant », affirme une femme. « Oui, mais c'est une question d'hygiène, aussi », lance un autre. Une discussion s'en suit où les quelques badauds rassemblés tourneront la question de la responsabilité des problèmes de propreté dans tous les sens : la faute aux Roms qui ne respectent rien ? Aux pouvoirs publics qui n'assurent pas le nettoyage après le marché ? Aux policiers qui font courir tout le monde ? L'opération dure moins d'une heure. Quelques minutes après le départ des policiers, des biffins s'installent à nouveau dans les espaces libérés...

La société du marché

L'étude réalisée porte Montmartre par l'Adie³ en 2008 montrait par une analyse des revenus des biffins (retraites, Smic horaire, RMI et Ass) que la quasi-totalité des vendeurs vivait sous le seuil de pauvreté (à 60 % du revenu médian : 817 euros pour une personne). La recherche que nous menons depuis 2009 tend à confirmer ce diagnostic. Ces marchés constituent un espace de ressources principales pour des personnes qui, au terme de trajectoires diverses (exil, ruptures familiales, chômage de longue durée), se retrouvent à la rue ou sont maintenues dans une situation juridique de non-droit (demandeurs d'asile, sans-papiers,

2. Ce terme – sur l'utilisation duquel nous reviendrons – désigne l'activité des chiffonniers.

3. Sur commande de la DPVI et de la DDEE de la ville de Paris, étude accessible sur www.adie.org.



V. Millot

Roms). Pour cette population, la revente informelle d'objets récupérés⁴ correspond à une économie de survie. Sans logement et sans accès parfois – du fait de leur statut – à un minimum de protection sociale, ces chiffonniers du XXI^e siècle transforment sur ces marchés les rebuts qui leur sont accessibles en ressources potentielles. Cette activité peut également constituer une solution alternative, ponctuelle ou durable, pour des personnes à faibles revenus (retraités touchant le minimum vieillesse, salariés au Smic à temps partiel, chômeurs). La revente d'objets glanés est alors un moyen « d'inventer de l'argent » afin de payer factures et loyer, de « garder sa dignité » en gagnant de quoi sortir du strict régime de la nécessité. Les situations sociales des vendeurs varient ainsi du dénuement le plus extrême à une précarité les obligeant à compter chaque euro dépensé. Certains ne peuvent se départir d'un sentiment de honte à vendre ainsi dans la rue, d'autres ont fait de cette activité un mode de vie. Les plus anciens, parmi lesquels on rencontre une majorité de Maghrébins, revendiquent ainsi des valeurs de débrouillardise et d'autonomie par le travail. Ils invoquent fréquemment la notion de dignité pour justifier cette activité et leur refus de rentrer dans une logique d'assistance. « On ne demande pas la charité, on demande un droit universel, le droit de travailler, de gagner sa croûte... Qu'est ce qu'on cumule nous ? Beaucoup de misère et un peu de dignité », affirme ainsi Ben. Ces marchés alimentent également une économie plus « formelle » : des brocanteurs viennent de bonne heure y chiner de bonnes affaires, des horlogers de vieilles montres et réveils, certains récupèrent et réparent des ordinateurs, d'autres des téléphones portables, etc. « Ici tout le monde fait son petit *business* », m'expliquait un vendeur.

4. Cette économie de récupération constitue l'essentiel de l'activité de ces marchés, sur lesquels se vendent également des objets issus de lots achetés à bas prix chez des grossistes, des aliments en passe d'être périmés, jetés par les grandes surfaces, des vêtements récupérés dans des bornes relais ou dans des vestiaires sociaux.

Ces marchés rassemblent ainsi des acteurs divers qui sont en concurrence les uns avec les autres, mais sont également reliés, du fait même de la dynamique marchande, par des logiques d'échanges. « On se donne, on s'achète, on se revend... » Les objets circulent et tissent des liens de réciprocité et d'intérêt entre des vendeurs de différentes origines. Ces rapports de compétition et d'alliance définissent ainsi des territorialités négociées selon un mode de régulation assez proche de celui des vendeurs à la sauvette dans le métro parisien analysés par Laurence Costes (1994). La pression démographique que connaît ce marché depuis 2009 – de 400 à plus de 1 000 vendeurs – a exacerbé la concurrence entre vendeurs. Les anciens se plaignent de ne plus s'en sortir depuis l'arrivée des Chinois⁵ et des Roms. Les prix fixés par l'urgence de la survie ont cassé ceux qui étaient déterminés par une relative connaissance des produits et des marchés de la récupération⁶. Les Roms se sont majoritairement spécialisés dans la fripe et arrivent sur le marché avec d'énormes ballots de vêtements bradés à cinquante centimes ou un euro. Ils ont investi ces espaces avec des logiques familiales et collectives et s'imposent en nombre dans la concurrence pour l'espace. Les logiques d'improvisation qui caractérisent les cultures de la survie les conduisent à laisser sur place tout ce qu'ils n'ont pas pu vendre le jour même, ce qui génère de nombreux conflits avec les autres biffins et les riverains. La pression démographique a eu pour effet de durcir les frontières ethniques entre les plus anciens – parmi lesquels on rencontre des Maghrébins, des Français et des Africains subsahariens – et ces deux groupes. Dans l'entre-soi cosmopolite – et postcolonial – du premier, la question des origines fait l'objet de surnoms et de blagues permanentes. Comme sur le marché aux puces de Marseille, ces jeux de langage permettent de « ramener [ces attributs] à des équivalents généraux susceptibles de déclinaisons et de variations plutôt que de différentiels discriminants et inégalitaires » (Spinousa, Péraldi, Foughali, 1995). La pacification marchande passe ici aussi par une recodification des identités.

5. D'après Florence Lévy, ces migrants urbains du Nord de la Chine, sans papiers, trouvent sur ces marchés le moyen de s'émanciper de l'exploitation économique de leurs compatriotes du Sud installés de longue date à Paris, selon une logique équivalente à celle qui pousse des femmes chinoises à se lancer dans la prostitution de rue : Lévy Florence, Lieber Marylène (2009).

6. Les plus « installés » savent tirer profit de leur connaissance de la diversité des mondes urbains et réaliser de belles « culbutes » en vendant dans un vide-grenier de « bobo » un vase acheté un euro à un Chinois porte Montmartre, un foulard Hermès à une friperie de Saint-Ouen, etc.



V. Milloc



Quand l'activité commerciale est devenue trop instable, du fait de l'hostilité des résidents et du renforcement de la répression, ces frontières ethniques – qui recouvrent des frontières linguistiques et sociales – se sont exacerbées.

La majorité de la clientèle est composée de précaires n'ayant pas les moyens d'acheter ailleurs. « On peut pas s'enrichir ici Madame, on peut pas, à l'intérieur du marché ici, y'a pas Madonna qui vient nous voir ici ou Bruce Willis, on les voit pas ces gens-là ! Donc nous on est des gens modestes, on travaille avec les modestes » (Ben). Mais y participent également des acteurs qui ne sont pas eux-mêmes aux prises de la nécessité économique : des immigrés qui y font le plein de cadeaux à bas prix chaque fois qu'ils rentrent au pays, des personnes qui y viennent pour « l'ambiance » et le plaisir de l'échange, des chineurs nostalgiques en quête de réminiscence, des amateurs d'objets « singuliers » cherchant à s'extraire de l'aliénation de la consommation standardisée, des citadins qui ont fait de la récupération un art de vivre, des militants qui font de l'achat sur ce marché « un choix éthique » et solidaire. Ce qui s'échange sur ce marché, ce ne sont pas simplement des objets à bas prix, mais également un ensemble de valeurs.

Ce marché informel constitue, on le voit, une « région morale » complexe. Dans cet espace interstitiel où se brouillent les frontières du légal et de l'illégal, du formel et de l'informel, s'inventent de l'argent, du lien, des valeurs. Tant qu'elle occupait un espace liminal en bordure des puces, un entre-deux où le passant était majoritaire, cette société du marché trouvait les moyens de sa propre régulation – dans un environnement que la répression a toujours maintenu dans une relative instabilité – mais lorsque l'espace de vente s'est étendu jusqu'au quartier, les acteurs de ce marché se sont confrontés à d'autres usages de l'espace et à la résistance de la « société des voisins » (Haumont, 2005).

Conflits d'espace public

Le débordement du marché jusqu'au mail Binet a été vécu par les habitants comme une invasion. Un résident a perdu son sang-froid et blessé à vie un biffin. Durant l'été 2009, un groupe d'habitants excédés a décidé d'occuper physiquement l'espace pour empêcher l'installation des vendeurs. Ils descendaient les jours de marché avec tables et chaises, installaient un écriteau à destination des badauds « Petit déjeuner entre voisins. Nous ne vendons pas, nous ne donnons pas, nous n'offrons pas le café », afin de marquer la frontière de leur quartier et en revendiquer un usage privilégié. Une résidente mobilisée m'expliquait : « Il faut comprendre... On n'est pas contre les biffins, les vrais, mais on a vu trop de choses. [...] On savait qu'il se passait des choses, mais on était loin d'imaginer. Y'en a peut-être qui sont dans le besoin, mais des fois vous en voyez avec des billets de cinquante euros comme ça, moi j'ai travaillé toute ma vie, j'ai une petite retraite, mais je suis honnête, voir ces trafics ça m'écoeure. Y'a des vrais biffins, mais attention, y'a aussi beaucoup de voleurs. Les Asiatiques, ils viennent depuis le XIII^e, les Roms... On est déjà le plus pauvre des quartiers de Paris⁷, y'a pas de raison qu'on se fasse envahir par la misère ! [...] Nous, on paye nos impôts, on habite là depuis des années. Ce square, il est pour les gens du quartier ! Ils l'avaient envahi, fallait voir ! On pouvait plus passer, plus s'asseoir sur un banc, et puis faut voir la merde qu'ils laissent le soir, on ne peut pas vivre dans une décharge quand même. Le soir, ils partent et ils laissent tout ce qu'ils n'ont pas vendu... Hier la police,

7. Le quartier de la porte Montmartre a été construit dans l'entre-deux guerre. Il est classé en « zone urbaine sensible » et bénéficie du « grand projet de renouvellement urbain » depuis 2001. Exclusivement constitué d'habitat social, il abrite une population à bas revenus.

elle en a embarqué deux tonnes ! » Dans tous les quartiers concernés, des résidants se mobilisent contre ces marchés, ils expriment leur exaspération par des courriers aux élus, des pétitions, des manifestations, des prises de parole dans les conseils de quartier.

Dans le Bas-Belleville, le petit marché informel d'une cinquantaine de biffins qui était localement toléré depuis des décennies s'est considérablement étendu au cours de l'année 2009, place Marcel Achard et sur les boulevards de la Villette et de Belleville. Les comptes rendus des conseils de quartier du X^e, XI^e, XIX^e et XX^e témoignent de la constitution progressive de ce problème public dans ces arènes municipales. Il ressort des prises de parole habitantes le sentiment d'une urgence à agir face à un phénomène intolérable : « Ça finira mal, on n'en peut plus, il faut faire quelque chose ». Les résidants se sentent « dépossédés de leur quartier », ils sont excédés par le monde, le bruit, la saleté. Des commerçants témoignent de la baisse de leur chiffre d'affaires : les patients ne peuvent plus accéder au cabinet médical, des vols se multiplient au Franprix, dans les pharmacies du boulevard de Belleville, ... Une association de riverains Belleville-Couronnes Propre a été créée en septembre 2009 pour lutter contre l'insalubrité du quartier « notamment liée à la présence du marché illégal ». Les membres de l'association dénoncent les nuisances d'un marché qui serait devenu un lieu de trafic d'objets volés et d'exploitation des plus faibles. Ils s'organisent pour « exiger des autorités la mise en œuvre de toutes les actions qui permettront au quartier de recouvrer tranquillité, propreté, salubrité et accessibilité, restituant ainsi aux riverains, commerçants, professionnels et habitants du quartier leurs droits élémentaires de citoyens ». Le 20 mai 2011, des manifestants défilaient à l'appel du maire du XX^e pour exiger un renfort de police. « Ce n'est pas une question de racisme », précisait une manifestante⁸, « c'est une histoire d'hygiène, de sécurité, de se sentir chez nous. [...] Paris ville de Lumière, si c'est pour devenir au XXI^e siècle, ville de poubelles, je trouve ça vraiment regrettable. » En tête du cortège, le maire du XX^e expliquait aux journalistes : « Vous savez que la fouille des poubelles développée de manière systématisée dans Paris a développé un tel phénomène de pagaille autour des poubelles, le contenu est répandu cinq mètres d'un côté, cinq mètres de l'autre, nos services n'y arrivent plus ! Donc on a des plaintes permanentes des habitants, parce qu'on vit dans un état de saleté indescriptible. On va finir par voir le retour de contaminations qu'on croyait finies dans nos villes. En plus Monsieur, pardonnez-moi, on est en France au XXI^e siècle, est-ce que franchement entretenir les chiffonniers du Caire ou l'équivalent ça vous paraît un objectif social intéressant ? »

8. http://www.dailymotion.com/video/xj2aaz_manifestation-anti-biffins-20-mai-2011_novsoir.

À Montreuil, une manifestation a été organisée par des habitants et des vendeurs officiels des puces en mai 2010, pour demander aux politiques d'agir contre l'extension du « marché de la misère ». Aux fenêtres des immeubles bordant le marché – rue du Docteur Dejerine et rue Mendelssohn dans le XX^e – des banderoles étaient accrochées : « Ras le bol », « Non aux puces sauvages », « Du balai », « Au secours ! Police ! », ... En juin 2010, à Bagnolet, des adolescents du quartier ont attaqué à la bombe lacrymogène des « vendeurs à la sauvette » pour les chasser de leur quartier. « Il y a des ordures partout dans la rue, c'est dégueulasse. La bouffe par terre, ça attire les rats ; nos mères tombent sur des films X quand elles sortent faire leurs courses ; ils font même leurs besoins dans le square en bas de l'immeuble », expliquait un de ces jeunes à un journaliste des *Inrockuptibles*⁹.

Définir l'intolérable

Beaucoup de points communs sont à relever dans ces réactions habitantes. L'exaspération tout d'abord. Les résidants réagissent de manière vive, émotionnelle face à une situation qu'ils définissent comme intolérable. Ils expriment le sentiment d'une invasion remettant en question leur qualité d'habitant. La violence de ces réactions peut se comprendre au regard de la profondeur anthropologique de la relation d'habiter. Le quartier est l'espace de la quotidienneté où se négocie le maintien de soi, dans une tension entre intérieur et extérieur, proximité et distance (Breviglieri, 2002). Les petites discussions entre voisins et les témoignages dans les conseils de quartier ont permis de catégoriser et de typifier le trouble généré par cette appropriation de l'espace public. Dans ce cheminement de l'émotion à la parole publique se réalise tout un travail de description, de mise en intrigue et de problématisation (Quéré, 1995). Les variations des discours habitants renvoient à des « sens du quartier » différents (Stavo Debauge, 2003)¹⁰, mais nous pouvons observer des récurrences qui retiendront ici notre analyse.

On retrouve dans les discours publics des habitants et des élus qui relayent leurs revendications quatre logiques

9. Voir : <http://www.lesinrocks.com/actualite/actu-article/t/46578/date/2010-07-06/article/bagnolet-justice-sauvage-contre-des-vendeurs-a-la-sauvette>.

10. À Belleville, les habitants insistent par exemple sur leur attachement à un quartier défini comme populaire et multi-ethnique, mettent en avant des valeurs d'hospitalité tout en insistant sur la gêne occasionnée en termes d'image du quartier, porte Montmartre, les habitants qui ont tous entretenu un lien avec le monde du marché aux puces de Saint-Ouen insistent d'avantage sur la différence entre vrais et faux biffins – qu'ils associent à une population allogène et hors-la-loi.



V. Millot



V. Millot

argumentatives¹¹ pour définir l'intolérable. Les catégories descriptives mobilisées – « marché sauvage » ou « illégal », « vendeur à la sauvette » – permettent tout d'abord de délégitimer ces activités au regard de la loi. La mise en exergue des activités de revente d'objets volés et le récit répété de scènes de trafic observées contribuent à situer l'intolérable dans l'illégalité. Le corrolaire de cette description, est une définition de soi comme bon citoyen, honnête, ayant travaillé et payé des impôts toute sa vie. Les discours associent le registre légal à celui de la normalité et de la moralité. Les récits des problèmes de circulation et d'accessibilité occasionnés par ces marchés mettent en avant l'atteinte au droit à la mobilité et à la tranquillité des habitants. Les arguments « domestiques » définissant le quartier comme territoire privilégié des habitants n'étant pas légitimes et donnant systématiquement lieu à des accusations de racisme, c'est essentiellement en termes de dérégulation de l'espace public qu'ils se traduiront sur les scènes politiques. Le sentiment d'injustice et d'abandon par les pouvoirs publics des habitants – « On est déjà le quartier le plus pauvre de Paris » – se traduit par une revendication d'égalité. Les élus insistent sur le caractère inadmissible des inégalités de traitement entre les différents territoires parisiens. La quatrième ligne argumentative met en avant les problèmes de saleté occasionnés par cette activité, qui sont traduits en termes de risque de santé publique par les élus.

11. Chacun de ces discours se construit sur la base de catégories de perception des habitants, l'analyse des logiques argumentatives nous permet d'insister sur le tri effectué entre les différentes perceptions de ces marchés et sur la traduction du trouble qui s'opère dans ce mouvement de publicisation.

L'intolérable jaillit ici avec une forte charge affective qu'il nous faut analyser. Les réactions sont viscérales. Mary Douglas (2001) a montré que la saleté peut être définie comme ce qui n'est pas à sa place. Ce commerce crée incontestablement du désordre par la revente de ce qui a déjà été traité comme déchet, la transformation de la rue en espace de sociabilité et d'activités économiques par des non-résidents. Mais, ces marchés alimentent une peur de la contamination qui ne peut être saisie comme une simple réaction au désordre. La souillure peut être définie comme ce qui dérange l'ordre de la société et ce qui la menace de basculer dans ses marges, affirme Mary Douglas. Ces marchés rendent visible une grande pauvreté, ils « tiers-mondisent » le paysage de morceaux de ville déjà précaires. « Peut-on encore parler de marché des biffins ? Marché de la pauvreté, oui c'est sûr. Là, à la porte des Puces, nous sommes loin du premier marché à ciel ouvert de l'Antiquité, c'est la misère qui s'étale pour les uns (les vendeurs), la honte, la gêne (les riverains) pour les autres, provoquant désarroi, colère et incompréhension parmi la population. Au fond de soi, chacun a peur de s'y retrouver un jour, miroir terrible », écrivait le responsable du Petit Ney (café associatif de la porte Montmartre).¹² Le déchet que l'on évacue contribue à délimiter la frontière entre espace privé et espace public affirmait Michèle Jolé (1991). Mais les microbes transgressent les seuils, et c'est dans leur intégrité même que les habitants se sentent menacés. Si l'occupation de leur espace de vie par ces marchés de la pauvreté ne leur est pas supportable, c'est qu'elle éveille la peur de basculer de peu à rien. Ces discours renvoient donc à un profond sentiment de vulnérabilité sociale – la peur d'être

12. <http://lepetitney.free.fr/journal/2009/pdf/2009-05-1pn.pdf>.



V. Millot



V. Millot

contaminé par la misère, la crainte du « déclassement ». Mais lorsque les élus, comme la maire du XX^e¹³, justifient le choix de la répression du glanage urbain et de la revente de ces objets sur la voie publique par les risques de santé publique qu'ils représentent, on peut s'interroger sur le sens politique du rebond de cette peur sociale.

Les élus se sont dans leur grande majorité contents de traduire l'indignation des habitants mobilisés contre ces marchés, par l'infraction à la loi, l'atteinte aux principes de la démocratie urbaine, de l'égalité républicaine et des risques de santé publique qu'ils représentent. Face à ce qu'ils définissent comme une « situation hors du commun », un « phénomène très inquiétant, tant en termes de sécurité et d'occupation illégale du domaine public que de pauvreté des populations qui se livrent à ces activités » (conseil de Paris des 10 et 11 mai 2010), ils ont réagi par un appel quasi unanime à la répression. Considérant que ces « marchés sauvages » exposent les habitants à une « dérégulation de l'espace public » qui n'est pas tolérable dans « des quartiers où les habitants subissent déjà de nombreuses incivilités », « considérant qu'il est inacceptable de donner le sentiment d'un renoncement des pouvoirs publics face au "fait accompli" de groupes organisés en marge du droit, y compris du droit du travail », le conseil de Paris a émis « le vœu que ces marchés sauvages ne perdurent pas davantage, et que la mobilisation de la Préfecture de Paris permette de rendre aux riverains et aux passants la tranquillité publique qu'ils

attendent¹⁴ ». Des policiers ont été réquisitionnés pour stationner en permanence à Belleville, porte Montmartre et porte de Bagnolet les jours de marché, 17 000 procès-verbaux pour vente sur la voie publique sans autorisation ont été dressés en 2009, une brigade territoriale spécialisée a été mise en place à Belleville par la préfecture et les mairies des quatre arrondissements concernés. Mais la répression n'a fait que déplacer temporairement ces marchés et les problèmes qui leur sont associés. Elle a également produit un effet inattendu en cristallisant des publics solidaires.

Mouvement de sympathie et déplacements politiques

En réaction, d'autres habitants se sont mobilisés sur la base d'une autre perception de la situation. Une organisation collective a ainsi pris forme sous le pont du périphérique de la porte Montmartre en juin 2006. Les biffins vivaient en marge depuis des années et leurs rapports aux institutions étaient essentiellement répressifs. Méfiants à l'égard des politiques, sceptiques quant à la possibilité d'une légalisation de leur activité, vivant au jour le jour pour assurer leur survie économique, ils étaient peu enclins à s'engager dans un combat militant. La rencontre entre un habitant du quartier, concierge et conseiller d'arrondissement dans le XVIII^e (élu Vert) et de biffins ayant

13. La ville de Nogent-sur-Marne a également pris un arrêté (annulé par une action de la Ligue des droits de l'homme) pour interdire la collecte d'objets de récupération dans les poubelles et containers afin de « préserver la santé publique ».

14. Sur proposition de Roger Madec, François Dagnaud, Frédérique Calendra et des élus socialistes, radical de gauche et apparenté. Voir l'intégralité du vœu sur : http://www.mairie20.paris.fr/mairie20/jsp/site/Portal.jsp?document_id=18130&portlet_id=656.



V. Millot



V. Millot

par le passé lutté pour l'obtention de leurs papiers ou dans un cadre syndical, a été décisive. « Donc l'association a été fondée et donc on a commencé, Madame, à militer, comme le combat qu'on a mené, il consistait à manifester, on a manifesté, on a démontré notre mécontentement, devant la mairie. Un mouvement de sympathie s'est créé autour de nous et ces gens-là nous ont accompagnés, des gens du quartier, y'a un comité de soutien et de défense qui s'est créé grâce à Thierry Lafronde, je l'appelle et voilà ça a démarré comme ça », raconte Ben. L'association Sauve qui Peut a été épaulée dès 2007 par un comité de soutien constitué d'habitants (membres d'amicales de locataires, d'associations et du conseil de quartier), de militants du Droit au logement (Dal), des Verts, du Nouveau parti anticapitaliste (NPA) et d'amoureux des puces populaires. Les ressorts de l'engagement sont ici très différents. Ce qui est intolérable pour ces citoyens mobilisés à la recherche de solution alternative à la répression, c'est la recrudescence de la misère et la « chasse aux pauvres » orchestrée par les élus. La plupart racontent avoir pris la décision de se mobiliser après avoir été témoins de scènes de répression qualifiées « d'insupportables », « d'indécentes », « d'hallucinantes ». La perception et la définition de ce problème public renvoie ici à d'autres logiques et sémantiques. Les vendeurs ne sont plus perçus et définis comme des hors-la-loi, mais comme de « pauvres gens ». L'intolérable renvoie dès lors au décalage existant entre une représentation de l'humanité et sa réalisation (Fassin, Bourdelais, 2005) à un sentiment de responsabilité dans la proximité face à une injustice. Cette réaction peut être empathique, liée au sentiment d'une commune humanité, mais elle répond également à un « sentiment » de citoyenneté. Dans ce pays auquel j'appartiens et qui m'appartient, il n'est pas

tolérable d'assister à des scènes de répression de la pauvreté. « La France, c'est le pays des droits de l'homme, on ne peut pas accepter un tel déni d'humanisme », affirmait ainsi un des membres du comité de soutien lors d'une réunion du collectif.

Pendant deux ans, les biffins mobilisés et les membres du comité de soutien se sont rassemblés chaque semaine pour imaginer des scénarios de légalisation du marché et organiser la lutte. Nous avons vu que cet interstice marchand constitue une « région morale » complexe dans laquelle se reconnaissent divers citoyens qui ne sont pas eux-mêmes aux prises avec la nécessité. Les valeurs de liberté et d'autonomie revendiquées par les biffins et leur méfiance face aux réseaux d'assistance et de contrôle et l'État ont fait écho au projet politique des partisans de l'autogestion. Des amoureux et défenseurs des puces populaires en lutte contre la « gentrification » de Paris et de sa proche banlieue se sont retrouvés dans la revendication en acte d'un « droit à la ville » pour les plus démunis. La récupération a nourri de même une « éthique du recyclage » dans laquelle des personnes issues de divers horizons se sont reconnues. Les Verts ont ainsi été les premiers à défendre la cause des biffins et à faire remonter dans l'arène municipale des projets fondés sur une autre perception de la situation : « Et nous disions c'est une activité au fond qui est saine parce que ces gens recyclent, ils réutilisent, de ce point de vue, nous comme écologistes ça nous plaisait beaucoup, ça ne va pas à la poubelle, deuxièmement ces gens là ça leur donne une activité donc une dignité économique [...] » (élu Vert du XVIII^e). Redéfinissant cette activité par le bien commun écologique auquel elle participe, ils défendirent l'idée d'une légalisation de ces marchés.

Une des premières tâches du collectif fut de mettre à distance la catégorie de « marché des voleurs » qui structurait les discours publics. Ils ont fait des recherches sur l'histoire des puces et ont choisi l'appellation « biffins ». Dans la plupart des dictionnaires, on trouve à l'origine de ce mot une étoffe rayée en usage du XIII^e au XVI^e siècle. D'après Catherine de Silguy (1996, p. 62), le terme « biffe » était le nom argotique donné au crochet des chiffonniers, à leur tour baptisés « biffins¹⁵ ». Ce terme, que tous les chiffonniers de la porte Montmartre ignoraient avant qu'il ne soit exhumé par les membres du comité de soutien, permettait de construire une continuité historique et une identité d'expériences, au-delà des différences d'origine, avec les personnes âgées du quartier qui ont toutes connu l'univers de la biffe sur lequel se sont érigées les Puces. Il permettait également de revaloriser l'activité de ces récupérateurs : « La noblesse du biffin c'est le recyclage » peut-on lire sur les banderoles de Sauve qui Peut. Ils retournèrent l'argument de l'illégalité en dénonçant la saisie illégale sans procès-verbaux des marchandises par les policiers. Ils dénoncèrent l'absurdité morale consistant à infliger des amendes à répétition à des personnes en situation de grande précarité, et l'aberration économique que représentait la location coûteuse d'une benne à une société privée (Sita) pour la destruction des objets. Sur le terrain, les membres de l'association se sont activés pour mobiliser et organiser les vendeurs, aller à la rencontre des habitants et trouver des solutions pragmatiques aux problèmes de propreté et d'accessibilité soulevés par ces derniers. Dans l'arène municipale, les militants Verts ont mené une bataille de vœux pendant deux ans. Pour imposer une autre représentation de cette activité, les biffins et leur comité de soutien ont su jouer de la médiatisation. Ils s'assuraient d'une couverture médiatique chaque fois qu'ils manifestaient, accueillaient et guidaient les journalistes sur le terrain. « Les émissions de télé, de radio, les articles de presse ont eu beaucoup d'impact¹⁶ », raconte un des membres de l'association. Si bien que les voix des biffins ont commencé à devenir audibles et leur revendication pour un marché social de la récupération à faire son chemin.

Après plusieurs années de luttes et de tergiversations politiques, les élus du XVIII^e ont finalement accepté d'envisager une légalisation encadrée de cette activité. Annoncé en janvier 2009, le « carré des biffins » a vu le jour en octobre. Pour devenir légal le marché s'est métamorphosé en « espace d'accompagnement social innovant » encadré par des travailleurs sociaux (Aurore). Refusant « d'institutionnaliser » et de « légaliser » la misère, ne parvenant pas à résoudre les problèmes législatifs soulevés par



V. Millot

l'éventualité d'une légalisation du commerce informel, les élus du XVIII^e ont finalement déplacé la question dans le champ du social. « Les Verts voulaient un arrêt du scandale de la répression et une reconnaissance de l'activité informelle... on s'est réuni avec les différents élus et on a fait le choix de cette formule, on a fait exprès de dire carré parce qu'on ne voulait pas dire marché, parce ce qu'on doit être sur une question sociale. Il fallait qu'on trouve une solution avec tous les acteurs. Les commerçants, on règle le débat avec eux en disant on fait une action sociale, on n'est pas sûr de l'économique, on n'est pas en concurrence avec les commerçants qui payent des patentes. Ça nous permettait d'adosser le dispositif à quelque chose qui existe, l'action sociale, et ça permet de sortir du débat proprement dit du règlement, une fois que vous êtes dans l'action sociale, vous pouvez tout faire, vous pouvez sortir du règlement, vous êtes sur un terrain plus ou moins associatif et plus face à des contraintes de la concurrence, du marché, ça permet d'être à l'avant garde, en réinvention, parce que les problèmes qui surgissent sont nouveaux », m'expliquait ainsi l'élu chargé de la mise en place de ce dispositif dans le XVIII^e lors d'un entretien réalisé en octobre 2011. Ce traitement localisé est loin d'avoir réglé le problème (Milliot, 2010, 2011). Les marchés n'ont cessé de déborder, les riverains de s'indigner, les policiers de réprimer. Un collectif de soutien des biffins d'Île-de-France rassemblant des représentants des Verts, du parti de Gauche, d'Europe-Écologie, du Parti communiste français (PCF), d'Alternative Libertaire, du collectif anti Loppsi (loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure), d'associations de soutien aux Roms, de riverains, de membres de conseils de quartiers, de membres de Sauve qui Peut

15. Ce terme désignait également au XIX^e les fantassins.

16. Voir une sélection de ces reportages sur le site : <http://biffins.canalblog.com>.

et de chercheurs en sciences sociales, a été créé en mars 2011... Leur action butte jusqu'à présent contre le refus des maires concernés de gérer localement le problème de la pauvreté de populations définies comme exogènes. Ils affirment lutter contre la « favellisation de Paris » et refusent de régulariser des marchés de la récupération dans l'espace public.

Conclusion

Alors que le capitalisme financier impose sa dette aux États, une économie de survie fondée sur le glanage et la revente informelle des rebuts de la ville marchande se développe dans l'Est parisien. Cette appropriation économique de l'espace urbain a des effets sociaux et politiques que nous nous sommes efforcés d'analyser. Ces marchés rendent « observables et donc justiciables d'un jugement public » les conditions de vie des plus précaires, et cette visibilité fonctionne comme un « aiguillon moral » (Joseph, 2007, p. 14) impulsant une dynamique de concernement et de mobilisation. La confrontation à ces marchés constitue pour les citoyens une épreuve affective et normative que l'on peut rapprocher de la notion de « choc moral » proposée par James Jasper (1998). Il désigne par ce terme des expériences sociales caractéristiques en ce qu'elles résultent de l'irruption d'un événement, d'un changement dans l'environnement quotidien, ressenti physiquement et émotionnellement. Cette épreuve conduit l'individu qui y est confronté à juger l'écart entre ce qui se manifeste et les valeurs – enchâssées dans différents arrière-mondes – auxquelles il adhère et impulse un engagement dans l'action. Nous avons vu que

les frontières de l'intolérable dessinent des cartes morales qui ont tendance à s'entrepénétrer¹⁷, mais s'organisent autour de deux polarités réactionnelles alternativement dominées – selon les statuts économiques des observateurs – par des sentiments d'injustice ou d'insécurité, d'empathie ou de rejet. Ces réactions vont alimenter une controverse politique sur le droit à la ville. Deux conceptions de la démocratie urbaine s'opposent ainsi autour de ces marchés : la première délimite la chose publique au quartier et la responsabilité des élus à une gouvernance territoriale pour le bien vivre des habitants, la seconde élargit la sphère du bien commun dans le mouvement de la métropolisation et de la globalisation. Si ce n'est pas *stricto sensu* l'opposition entre le droit à la propriété et le droit de subsistance qui se rejoue ici – ces marchés sont apparus dans des quartiers populaires où les habitants mobilisés sont majoritairement des gens de peu – c'est un conflit entre droit de subsistance et droit d'usage de la ville qui réapparaît ici. Dans le Grand Paris en construction, ces conflits d'espace public révèlent une tension critique tout en bas de l'échelle sociale entre droit d'usage de la ville et droit des habitants.

17. Dans les discours même des habitants mobilisés contre l'occupation de leur quartier par des vendeurs à la sauvette, l'image de « marché sauvage » concentrant toutes les illégalités ne parvient pas à être totalisante, elle est régulièrement fissurée par la reconnaissance de l'existence de « vrais biffins » et de personnes en situation de grande précarité.

Références bibliographiques

Breviglieri M., (2002), « L'horizon de ne plus habiter et l'absence de maintien de soi en public », in Cefaï D., Joseph I., *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves du civisme*, Paris, Broché.

Cefaï D., (2009), « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, 41/2.

Costes L., (1994), *L'étranger sous terre. Commerçants et vendeurs à la sauvette du métro parisien*, Paris, L'Harmattan.

Douglas M., (2001), *De la souillure*, Paris, La Découverte.

Fassin D., Bourdelais P., (2005), « Les frontières de l'espace moral », in *Les constructions de l'intolérable : études d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, Paris, La Découverte.

Haumont B., Morel A., (2005), *La société des voisins*, Paris, Cahier ethnologie de la France, ministère de la Culture et de la communication.

Jasper J., (1998), « The Emotions of Protest: Affective and reactive Emotions in and around Social Movements », *Sociological Forum*, Vol. 13, n° 3, pp. 397-424.

Jolé M., (1991), « Gérer ses résidus en public. R'Bati, Slaoui et habitants de Temara aux prises avec leurs déchets », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 53, déc, pp. 32-39.

Joseph I., (1998), *La ville sans qualité*, Paris, Édition de l'Aube.

Joseph I., (2007), « Parcours : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman », in Cefaï D., Saturno C., *Itinéraire d'un pragmatiste*, Économica.

Lefebvre H., (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.

Milliot V., (2010), *Les archipels de la Goutte d'Or, analyse anthropologique d'une métropolisation par le bas*, Puca, LESC, 154 p.

Milliot V., (2011), « Organiser la Misère ? Mobilisations de biffins et réponses politiques », *Territoires*, n° 523, octobre, pp. 46-49.

Péraldi M., (1999), « Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », *Cultures & Conflits*, n° 33-34, pp. 51-67.

Quéré L., (1995), « L'espace public comme forme et comme événement », in Joseph I. (textes réunis par), *Prendre place, espace public et culture dramatique*, Paris, Éditions Recherches, coll. Plan urbain.

Sciardet H., (2003), *Les marchands de l'aube. Ethnographie et théorie du commerce aux puces de Saint-Ouen*, Paris, Économica.

Silguy de C., (1996), *Histoire des hommes et de leurs ordures du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Cherche Midi Éditeur.

Spinousa N., Péraldi M., Foughali N., (1995), « Le marché des pauvres, espace commercial et espace public », *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 11, n° 1, pp. 77-97.

Stavo-Debauge J., (2003), « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résident qui s'émeut », in Cefaï D., Pasquier D., *Le sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Puf.

Lévy F., Lieber M., (2009), « La sexualité comme ressource migratoire : les Chinoises du Nord à Paris », *Revue française de sociologie*, 4.

Biographie

VIRGINIE MILLIOT est maître de conférences au département d'ethnologie, d'éthnomusicologie et de préhistoire de l'université Paris Ouest-Nanterre-La Défense. Spécialiste d'anthropologie urbaine, elle est attachée au LESC UMR 7186 (<http://www.mae.u-paris10.fr/lesc/spip.php?article65>)

Virginie.milliot@u-paris10.fr